

AVIS : Procédure de mise à disposition du public

« Réaménagement d'une aire à annexes à Conleau »

Durant la période de crise sanitaire et pendant la fermeture de la mairie, le dossier est mis à disposition du public et peut être consulté en mairie aux heures d'ouvertures définies dans l'arrêté municipal du 10 juin 2020, en appelant le Pôle Technique au numéro suivant : **02 97 01 64 40**